

# LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

ÉTUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

**MARSEILLE SAINT-CHARLES**

CONCERTATION 2019

## RÉUNION PUBLIQUE LOCALE

### COMPTE-RENDU

VERSION 1 DU 12/09/2019

DIFFUSION RESTREINTE

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



**DATE ET LIEU**

9 septembre 2019, à 18 heures	EMD, Marseille
-------------------------------	----------------

**NOMBRE DE PARTICIPANTS : 40****PARTICIPANTS**

<b>SNCF Réseau</b>	
Jean-Marc ILLES	Chef de Mission LNPCA
Roland LEGRAND	SNCF Réseau – Directeur des gares nouvelles
Alain PRÉA	Responsable zones 13 et 83
<b>Garant de la concertation</b>	
Philippe QUEVREMONT	Garant de la concertation (Commission nationale du débat public)
<b>ANIMATION</b>	
Stéphane SAINT-PIERRE	Cabinet Nicaya Conseil

Monsieur ILLES, Chef de Mission LNPCA, a introduit la séance et a présenté les grandes étapes du projet LNPCA. Il a rappelé que la concertation de 2019 porte uniquement sur les phases 1 et 2. Il a indiqué les raisons à l'origine du projet et les bénéfices qui en découleront : actuellement, la gare de Marseille Saint-Charles est une gare-impasse absorbant toutes les irrégularités de la région, avec pour conséquence une accumulation des retards des trains. La transformation de la gare de Marseille Saint-Charles permettrait de gagner en régularité et en capacité.

Monsieur LEGRAND, Directeur des gares nouvelles de SNCF Réseau, a présenté le projet de nouvelle gare de Marseille Saint-Charles et ses interfaces avec son environnement urbain.

Monsieur PREA, responsable des territorial LNPCA pour les Bouches-du-Rhône, a présenté les travaux nécessaires à la transformation de la gare (creusement, construction, évacuation des déblais, ...).

Monsieur QUEVREMONT, Garant de la concertation indépendant de SNCF Réseau, mandaté par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), a rappelé le caractère conditionnel du calendrier prévisionnel des travaux et invité les participants à formuler leurs contributions.

La réunion publique s'est déroulée en 2 temps :

- Présentation par SNCF Réseau des opérations portant sur le secteur de la gare de Marseille Saint-Charles d'une durée de 35 minutes ;
- Échanges avec le public d'une durée de 1h environ.

# THÉMATIQUES ABORDÉES LORS DES ÉCHANGES

**Les 12 interventions ont principalement porté sur la communication autour du projet, les risques liés aux travaux et les modalités d'évacuation des déblais, la circulation aux abords de la gare et l'amélioration des mobilités du quotidien.**

- Plusieurs interventions ont mis en avant le souhait des habitants d'être davantage tenus informés sur la concertation relative au projet et sur le contenu du projet lui-même :
  - Une habitante du 3<sup>ème</sup> arrondissement a regretté un manque d'information, et signalé n'avoir pas reçu de tract l'informant sur le dispositif de concertation. Elle aurait souhaité voir plus d'habitants participer à la concertation ;
  - Un participant a proposé de mobiliser des médias en ligne pour informer le public, et un autre a demandé à ce que *La Marseillaise* soit également sollicitée pour relayer les informations.
- Des questions ont porté sur la durée et les conditions de réalisation des travaux pour la création de la nouvelle gare de Marseille Saint-Charles et ses tunnels d'accès :
  - Des participants ont fait part de leurs inquiétudes sur les gênes que pourraient occasionner les travaux : bruit, poussières, congestion routière, ... ;
  - Des participants ont formulé des questions relatives à l'évacuation des déblais issus du creusement :
    - Quels moyens sont prévus par le maître d'ouvrage pour évacuer les déblais ?
    - Quand les dispositions précises prises par SNCF Réseau seront-elles présentées aux habitants ?
    - Compte-tenu de la saturation actuelle de la circulation autour de la gare de Marseille Saint-Charles, l'idée d'une bande transporteuse utilisée place Victor Hugo pour charger des camions a suscité des inquiétudes ;
    - La solution d'évacuation des déblais par train a été positivement accueillie.
  - Un participant a également proposé que les CIQ soient informés et concertés durant les phases ultérieures de travaux afin de pouvoir apporter des renseignements importants et de contribuer à leur bon déroulement ;
- Un participant a souligné que le site de Saint-Charles était sujet à des infiltrations d'eau et a demandé si SNCF Réseau avait bien pris en considération ce problème.
- Un participant a fait part de ses doutes quant à la durée annoncée des travaux de 7 ans qui lui semble relativement courte pour un chantier de cette ampleur. Il a par ailleurs indiqué que la gare se situe sur l'emplacement d'un ancien cimetière et demande si l'éventualité de fouilles archéologiques susceptibles d'entraîner un retard du chantier a été prise en compte par SNCF Réseau dans son planning prévisionnel ;
- Des participants ont fait part de leurs inquiétudes sur la fragilité des constructions à Marseille et de l'impact que pourrait avoir le creusement du tunnel et de la gare sur les bâtiments alentours. Ils ont demandé quelles étaient les garanties apportées par SNCF R pour s'assurer que la création de la gare

souterraine ne causerait pas de dégradations et quelles seraient les dispositions prises par SNCF Réseau en cas de dommages aux bâtiments et aux activités.

- En matière de mobilités et d'accessibilité à la nouvelle gare :
  - Un participant a souhaité avoir des réassurances de SNCF Réseau sur le fait que l'aménagement de la nouvelle gare de Marseille Saint-Charles permettrait d'améliorer la situation des usagers des TER et que la correspondance avec les transports en commun métropolitains serait la plus fluide possible ;
  - Des participants se sont montrés très favorables à l'interconnexion du projet de nouvelle gare avec le projet de tramway sur le Boulevard National. Ils ont demandé à SNCF Réseau et à la Métropole Aix-Marseille Provence si la création de cette ligne de tramway était confirmée et dans l'affirmative à quels horizons.
  - Une autre intervention a porté sur l'amélioration de la desserte en transports en commun du quartier de la Belle de Mai par le projet LNPCA ;
  - Un participant a demandé comment s'organiserait le trafic et le stationnement autour de la gare lorsque la gare souterraine aura remplacé les parkings et dépose-minute actuels ;
  - Un participant a demandé si la nouvelle gare de Marseille Saint-Charles serait accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Le doublement des voies de la gare d'Arenc a fait l'objet de deux questions :
  - Un participant a demandé si ce doublement ferait l'objet d'une couverture d'une partie des voies ;
  - Un autre participant a demandé si des habitations pourraient être impactées par ce doublement des voies.

*Le verbatim de la réunion est disponible sur le site internet <https://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr/>.*